



Qui sont-ils ?

Cette famille comprend 10 espèces présentes en France. L'homme oublie que ces oiseaux souvent décriés car synonyme de mort et de malheur dans notre culture passée, sont des oiseaux très intelligents aux comportements étonnants et passionnants.

Comment les identifier ?

Nom : Corneille noire
Corvus corone



Taille / envergure : 44-51 cm / 93-104 cm
Poids : 540 - 600 g

Habitat : Niche dans les arbres hauts
Alimentation : nombreux invertébrés, graines, animaux morts, déchets et œufs
Reproduction : 4 à 6 œufs de mars à juillet

Son omniprésence, sa livrée noire (encore jugée de mauvais augure !) et sa réputation de nuisible n'ont pas toujours su conquérir le cœur des gens. Pourtant, l'espèce est capable d'"inventer" des stratégies remarquables pour accéder aux ressources alimentaires.

À savoir

Ce sont surtout les corneilles noires et les corbeaux freux qui sont incriminés pour leurs dégâts causés sur les grandes cultures. Or, les corneilles sont aussi des auxiliaires importants de l'agriculture, car elles se nourrissent de limaces, d'insectes, de petits mammifères ou d'animaux morts. Elles sont, comme les pies, d'excellents équarisseurs des cadavres d'animaux issus des collisions routières.

Nom : Corbeau freux
Corvus frugilegus



Taille / envergure : 44-46 cm / 81-99 cm
Poids : 460 - 520 g

Habitats : Niche dans les arbres en colonie
Alimentation : vers, larves, graines, céréales, racines
Reproduction : 3 à 6 œufs de mars à juin

Il est de la même taille que la Corneille noire mais s'en distingue par de nombreux critères, comme la racine dénudée grisâtre de son bec, sa culotte longue (plumes dépassant à l'arrière de ses pattes), ses cris plus graves et une démarche différente. Il niche en colonies, à la différence de la corneille noire et de la pie bavarde. Ses anciens nids peuvent être réoccupés par des faucons crécerelles ou des hiboux moyen-duc.

Que dit la loi ?

La corneille noire, le corbeau freux et la pie bavarde sont classés nuisibles. Ils peuvent être piégés toute l'année et détruits à tir selon la réglementation en vigueur entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. Cette période peut être prolongée uniquement sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.

Le tir dans les nids est interdit.

Nom : Choucas des tours
Coleus monedula



Taille / envergure : 33-34 cm / 67-74 cm
Poids : 220 - 270 g

Habitat : Niche dans un trou d'arbre ou de bâtiment
Alimentation : graines, bourgeons, petits invertébrés, baies
Reproduction : 4 à 6 œufs d'avril à juillet

De taille beaucoup plus petite que les autres corvidés noirs, le choucas se distingue facilement par une tache gris clair à l'arrière de la tête. Pour le reste, le plumage est tout noir, mais légèrement plus pâle sur les flancs et la poitrine. Son bec noir est court et puissant. L'iris de ses yeux est gris clair.

 **Le choucas des tours est une espèce protégée !**

Nom : Geai des chênes
Garrulus glandarius



Taille : 36cm
Poids : 140-190g

Habitat : Niche dans les forêts, les bosquets et les parcs riches en feuillus
Alimentation : Principalement des glands, autres fruits forestiers, fruits cultivés, graines de céréales
Reproduction : 3 à 7 œufs d'avril à juin

Le geai des chênes est le plus coloré des corvidés. C'est un oiseau sédentaire.

Le geai des chênes, susceptible d'être classé nuisible dans certains départements, peut être détruit à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.
Le tir dans les nids est interdit.

Nom : Pie bavarde
Pica pica



Taille / envergure : 44-46 cm / 52-60 cm
Poids : 200 - 250 g

Habitat : Nid volumineux de branchettes dans les arbres avec une "toiture" en forme de dôme
Alimentation : insectes, graines, déchets, animaux morts, œufs et poussins
Reproduction : 5 à 8 œufs d'avril à juin

Son plumage noir et blanc et sa longue queue étagée à reflets métalliques permettent de la reconnaître facilement. Elle manifeste sa présence en toutes saisons par des jacassements parfois tapageurs.

Nom : Grand corbeau
Corvus corax



Taille / envergure : 69cm / 116-118cm
Poids : 690 à 1600g

Habitat : Niche dans les falaises ou sur les arbres, s'observe surtout en montagne
Alimentation : omnivore, volontiers charognard
Reproduction : 3 à 7 œufs d'avril à mai

Le grand corbeau est le plus grand de nos corvidés. Les adultes sont sédentaires ; les jeunes de l'année et les adultes non reproducteurs errent en bandes. C'est un oiseau entièrement noir, iris, bec et pattes compris.

 **Le grand corbeau est une espèce protégée !**

Il arrive que...

Parfois, l'abondance de ces corvidés peut créer diverses difficultés ou nuisances. Les communes/collectivités peuvent rencontrer des problèmes :

- économiques du fait de la détérioration de bâtiments ou espaces publics par la présence de colonies de ces oiseaux, mais également du fait des techniques d'effarouchement utilisées pour éloigner ces corvidés ;
- sanitaires, les fientes occasionnées peuvent créer une gêne

pour les habitants ;

- de nuisances sonores principalement d'avril à juin (période des premières éclosions).

Les agriculteurs peuvent également rencontrer des problèmes économiques dûs au fait que les corvidés prélèvent les semences sur les champs.

Les solutions

1. Dissuader l'installation des corvidés

Des méthodes alternatives à la destruction des oiseaux peuvent être proposées par la LPO :

- l'élagage des arbres en automne pour limiter la nidification des corvidés au printemps ;
- le retrait des anciens nids avant février afin de limiter l'attractivité de la colonie lorsque les anciens nids sont visibles ;

Le recours dès l'automne à ces deux méthodes simultanément apporte les meilleurs résultats et le coût occasionné reste limité. En effet, cette taille des arbres permet de créer des courants d'air qui dissuaderont les oiseaux de s'installer en hiver et au printemps.

La LPO en action

En avril 2013, le maire de Rochefort, convaincu par la LPO, a annulé une battue aux corbeaux en y substituant une nouvelle campagne d'effarouchement (diffusion de sons stridents) et un élagage des arbres après la période de nidification. La ville a également consenti à favoriser l'installation desdits oiseaux sur d'autres secteurs (2 bois au nord et au sud de la commune) pour que les corbeaux puissent y trouver un site de nidification de substitution.

Des méthodes secondaires peuvent également être mises en place :

- L'effarouchement des colonies par diffusion de sons adaptés lors de leur installation à partir de fin février ; cette pratique peut être prolongée de quelques semaines ;
- Sur le long terme, la plantation d'arbres dans les zones périphériques (commerciales, industrielles...) pour fournir des zones de report aux oiseaux dans des lieux non problématiques...

Si la colonie est dissuadée de nicher pendant plusieurs années, il est fort probable que le résultat puisse avoir des effets à long terme.

La LPO en action

La boutique LPO propose des CD adaptés pour l'effarouchement des corvidés. On retrouve les instructions à suivre sur le site :

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/multimedia/cd-audio-et-guides-sonores/effarouchement-sonore/cd-ornithofuga>

2. Réduire les dégâts pour l'agriculture

- En utilisant préventivement (avant la première invasion de corbeaux) les mesures d'effarouchement.

- En favorisant un paysage riche de structures boisées : les groupes de corbeaux préfèrent un territoire dégagé. Les bosquets et les haies bordant des surfaces cultivées abritent leurs ennemis naturels, les rapaces. Les corbeaux y perçoivent un risque accru et ils s'attardent moins sur les champs.

Lorsque ces structures boisées manquent, on peut mettre en place des perchoirs destinés aux rapaces.

- En gardant des semis « propres » : il faut éviter de laisser des grains ou des semences à la surface du champ, de manière à ne pas attirer l'attention des corvidés sur cette nourriture supplémentaire.

Pour le maïs, il est conseillé de semer les grains profondément pour qu'ils soient bien ancrés dans le sol.



Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34



Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Solène Bornier (LPO)

Relecture par A. Coquet, N. Macaire, A. Maurin, V. Maillot, L. Autret et B. Viseux (LPO)

Photos © F. Dumas, R. Bussière, LPO Normandie, LPO Charente-Maritime, LPO France



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ